CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E84229** **VALABLE JUSQU'AU** **08/11/2027**

ÉDITÉ LE 31/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/06/2009

Raison sociale : CICE PLAFONDS SUSPENDUS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 26/08/2024

Sigle : CICE

Capital : 15 000

12 CHEMIN DU MOULIN BASSET
93200 SAINT-DENIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY 51310384600012

Siret : 513 103 846 00012

Téléphone : 01 58 69 12 45 **Fax :** 01 58 69 17 05

Portable : 07 88 62 07 50

Code NACE : 4331Z

Responsabilité légale :
MEYZENQ FRANCK PRÉSIDENT

Numéro caisse de congés payés : 211767300166

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000022479903504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000022479903504

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

E-mail : cice.plafonds@orange.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 261 673 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6611	Fourniture et pose de plafonds suspendus modulaires (Technicité courante)	4	16/09/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

31/08/2026 16:03

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.